

# Deuxième été sans baignade de proximité

Le maire de La Wantzenau, Patrick Depyl, a écrit au préfet pour tenter de débloquent une situation et obtenir une ouverture temporaire du plan d'eau le Wolfert pendant les fortes chaleurs.



Du temps où le site était encore ouvert et la baignade « tolérée ». PHOTO ARCHIVES MME BOLLMANN

**D**e tout temps, les Wantzenauviens s'y sont baignés. Encore une fois, à l'occasion d'une rencontre, certains habitués ont redit à leur maire, Patrick Depyl, leur attachement à cette tradition : se baigner dans le Wolfert. Modèle de biodiversité pour certains militants, ce plan d'eau est un peu le caillou dans la chaussure du maire actuel. Élu en 2014, il « subit » les effets d'une décision (\*) prise par la municipalité précédente, contre laquelle, en tant que conseiller municipal dans les rangs de l'opposition, il avait voté contre...

Depuis deux ans, ce site dans le périmètre d'exploitation de GSM, est inaccessible au public. Bon gré mal gré, les amateurs de baignade ont dû

se consoler, en fréquentant d'autres plans d'eau aux alentours, à Garmsheim, Reichstett ou à Bischheim.

L'association WWW (lire encadré) reste toujours mobilisée sur le sujet et a récemment accroché une cinquantaine de banderoles revendicatrices, notamment à l'entrée de la commune, banderoles dont la tenue a semé la confusion : d'aucuns ont cru comprendre que la baignade était possible, ce qui n'est pas le cas. C'est été, le maire s'est ressaisi de l'affaire pour « sortir par le haut de cette impasse » et trouver un compromis entre les demandes « compréhensibles » des habitants qui souhaitent se réapproprier ce « bien environnemental », la position d'un industriel qui est maître chez lui sur

un terrain qui lui appartient, et la législation en vigueur sur les lieux de baignade.

## « La commune pourrait investir dans certains équipements »

« En 2015, j'avais réussi à mettre tous les partenaires autour de la table, dans un esprit constructif pour trouver une solution, rappelle le maire. Selon lui, le recours déposé par l'association WWW a contribué à crispier le climat et à raidir les positions des parties prenantes. « GSM a clôturé, et c'est le 2<sup>e</sup> été sans baignade », regrette-t-il.



La gravière a été clôturée et est désormais interdite aux baigneurs. PHOTO DINA LAURENT-DEA

Fin juillet, l'Élu a écrit une lettre au préfet pour émettre une proposition qui pourrait faire consensus. L'idée ? Proposer à l'exploitant de rouvrir le petit plan d'eau (\*\*) en juillet et août, en échange d'une rémunération. La commune pourrait investir dans quelque équipement ou l'emploi d'un maître nageur pour offrir un cadre sécurisant à la baignade. Une entrée payante modique serait demandée aux usagers. Quant aux responsabilités des uns et des autres, elles seraient clarifiées par le biais d'une convention.

Pour l'instant, le courrier n'a pas reçu de réponse. Dans tous les cas, si cette « pression » suffit à dénouer la situation, elle n'aboutira pas avant l'été prochain. ■

VALÉRIE BAPT

► (\*) Renouvellement et extension du périmètre d'exploitation de la gravière

► (\*\*) Celui-ci n'est pas actuellement exploité

## Un biotope et un site à défendre

« L'Ille ne peut être une alternative, notre combat, c'est de retrouver l'utilité publique, environnementale et sociale du Wolfert », déclare Thierry Seibert, président de WWW.

WWW (Wantzenau Wolfert Wasserrat) qui compte une cinquantaine de membres, originaires de La Wantzenau, Kilstett ou de la Robertsau, continue à défendre l'accès à un site, ou, explique-t-elle, la nature a repris ses droits. « Cette gravière est aussi remarquable que celle de Plobsheim, qui a été le sujet d'un film de Serge Dumont », avance-t-il. « Malheureusement, l'étude d'impact environnemental n'a pas tenu compte des caractéristiques du biotope, des utriculaires (plantes carnivores), des brochets, etc. », poursuit cet opposant.

Après un recours gracieux, l'association avait déposé un recours contentieux pour contraindre le projet du gravieriste mais, en janvier 2016, elle s'est vu débouter par le tribunal. Il lui reste désormais la « voix » et des banderoles pour faire entendre la « souffrance » de ceux qui aiment fréquenter ce site.

V.B.

www.wantzenau-wolfert-wasser-rat.fr

## Brasses alternatives dans l'Ille

Pour marquer leur attachement à la gravière, l'association Wantzenau Wolfert Wasserrat (WWW) a convié les habitants à un « apéritif-eau » au bord de l'Ille le 15 août.

L'ASSOCIATION Wantzenau Wolfert Wasserrat (WWW) a donné rendez-vous aux habitants le 15 août à 11 h sur les berges de l'Ille près du Fil d'Eau.

La gravière de la Wantzenau est quant à elle interdite à la baignade et clôturée (lire ci-dessus). Elle se situe sur une propriété privée.

### « Nager contre le courant, c'est fatigant »

Environ une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour cet apéritif. Certains membres de l'association ont eu le courage de se lancer dans les eaux de l'Ille.



Quelques courageux se sont aventurés dans les eaux rafraîchissantes de la rivière. PHOTO DINA

D'après les échos, la température de l'eau était idéale et la rivière très claire.

Même Roger Scheibling, le très en forme doyen de 83 ans n'a pas hésité à plonger : « Nager dans l'Ille contre le courant, ce n'est pas évident, on se fatigue vite », explique l'octogénaire qui cependant continue allègrement, puis se laisse emporter par le courant jusqu'à l'embarcadere.

Mais cette manière de se baigner dans l'Ille n'est pas une nouveauté. Jadis, il n'y avait pas de salle de bains. Les habitants allaient se laver ou se rafraîchir dans les eaux de l'Ille. Les cavaliers y emmenaient également les chevaux. Cet été, lors des grosses chaleurs, on a déjà aperçu le long des berges de l'Ille des habitants en quête de fraîcheur y exécuter quelques brasses. ■

R.D.



Dans les années 60, les habitants avaient l'habitude de se baigner dans l'Ille, les chevaux aussi. ■